

Actes du colloque

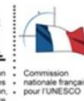


nov.2018

L'EPS ET L'ECOLE DE DEMAIN

Syndicat National de l'Education Physique - www.snepfsu.net

Nos partenaires



Ce texte reprend les éléments essentiels de mon intervention lors de la table ronde « Quels savoirs en EPS ? ». Il n'expose pas le point de vue du groupe Education Physique et Sportive de l'Inspection Générale mais un point de vue personnel sur ce qu'il conviendrait d'enseigner aux élèves en éducation physique et sportive (en se centrant sur le niveau collège).

Les enjeux de l'EPS

L'EPS est une discipline scolaire. Cette reconnaissance de l'EPS par l'institution scolaire donne des droits mais aussi des devoirs, notamment celui de participer et de contribuer à un projet plus global de formation de l'élève. Autrement dit, il s'agit pour les enseignants d'EPS de poursuivre des enjeux disciplinaires mais aussi des enjeux supra-disciplinaires. Il est nécessaire, avant de parler des savoirs et des contenus, de bien s'accorder sur ces enjeux. En effet, il existe différents leviers d'action pour faire changer les pratiques enseignantes dont les principaux sont les prescriptions, les méthodes et outils pédagogiques, la formation, les communautés de pratiques, et les valeurs. Je pense que le partage des valeurs et d'un projet commun en termes de formation des élèves est un des leviers d'action les plus efficaces, et que pour l'EPS c'est celui-ci que nous devrions activer de manière centrale.

Au collège, les enjeux supra-disciplinaires sont délimités par les cinq domaines du socle commun qui définissent le projet de formation global de l'élève. Les enjeux disciplinaires de l'EPS concernent l'engagement des élèves dans une pratique physique pérenne (donner le goût de la pratique physique aux élèves, créer des habitudes de pratique), une éducation du corps (développement des ressources, aisance et disponibilité motrice, acquisition de techniques corporelles), l'accès à une culture sportive (vivre des expériences typiques des pratiques physiques, acquérir un répertoire technique facilitant l'intégration à des collectifs de pratique, maîtriser les fondamentaux nécessaires pour goûter un événement sportif ou artistique), une éducation citoyenne (développement des valeurs de solidarité, d'entraide, de responsabilité, d'engagement personnel et collectif), une sensibilisation à la nécessité de prendre soin de soi.

Les enjeux disciplinaires et les enjeux supra-disciplinaires peuvent et doivent être poursuivis de manière simultanée. Par exemple, l'éducation physique, par le travail de routines d'entraînement, de la capacité à planifier des actions, la répétition intelligente, la construction de projets artistique, d'entraînement ou de performance, contribue à l'acquisition de méthodes nécessaires à la prise en charge de sa pratique physique mais également susceptibles d'être réinvesties dans d'autres contextes (domaine 2 « Les méthodes et outils pour apprendre »). De même, l'éducation physique contribue largement à la formation de la personne et du citoyen (domaine

3) : elle est un lieu de développement de la citoyenneté en actes par la proposition de projets aux élèves dans lesquels ceux-ci font l'expérience du vivre, faire et réussir ensemble. Ce partage d'émotions, d'actions et de réussites participent à la création de liens de solidarité entre les élèves. L'éducation physique est également l'occasion d'un travail sur les deux dimensions de la culture :

a) la culture en tant que transmission d'un patrimoine constitué de techniques sportives qui, si elles évoluent en permanence, présentent des formes reconnaissables et des « points de cristallisation » témoignant d'une intelligence collective à transmettre aux élèves,

b) la culture en tant qu'émancipation grâce à la participation à différents collectifs avec leurs propres normes de fonctionnement (les élèves ne sont pas seulement « consommateurs » mais également créateurs de culture).

Quelques propositions d'organisation pour l'EPS

Les enjeux de l'EPS sont très ambitieux et ils sont difficiles à mener de front avec la même importance au vu des horaires scolaires disponibles et malgré l'atout que constitue l'association sportive. Aussi, il s'agit de proposer une EPS la plus pertinente possible au regard de son contexte d'intervention en respectant quelques principes essentiels.

Assurer la cohérence des parcours de formation au regard des besoins des élèves

La conception de parcours de formation en EPS des élèves nécessite de faire des choix sur différents plans :

- Faire des choix en termes de priorité de formation. Il s'agit de déterminer des majeures et des mineures dans les enjeux de l'EPS en s'appuyant sur le projet d'établissement et en prenant en compte les besoins des élèves (dans un établissement scolaire l'accent sera porté sur la formation de la personne, dans un autre sur la citoyenneté, dans un autre sur l'éducation à la santé) ;

- Faire des choix en termes d'APSA. Du fait de la multiplicité des pratiques physiques, il est difficile de définir au niveau national une liste restreinte d'APSA qui seraient les supports des savoirs à enseigner en EPS. En effet, quels seraient les critères pour définir et structurer les APSA de cette liste ? Les classifications des APSA sont diverses en fonction des critères organisateurs retenus (lieux de pratique, règles constitutives de la pratique, type d'expérience vécue, problèmes moteurs caractéristiques, formes de sociabilité, etc.) et toute classification exprime forcément un point de vue. Les formes de catégorisation proposées dans les différents textes

officiels sont des choix institutionnels : elles proposent des organisations des APSA en fonction de ce qu'elles portent en termes d'apprentissage au vu d'effets éducatifs recherchés. La notion de champ d'apprentissage proposée dans les textes actuels et la contrainte programmatique d'organiser le parcours de formation des élèves autour de ces champs, visent, entre autres, à favoriser une diversité d'expériences pour les élèves (le dépassement de soi, l'épreuve, la création artistique, la confrontation) et une complémentarité dans les apprentissages et acquisitions (développement des ressources physiologiques, efficacité technique, gestion des efforts, adaptabilité motrice, gestion de la sécurité, motricité expressive, conception de projets tactiques, solidarité avec des partenaires) ;

- Faire des choix d'acquisitions visées et de contenus dans les APSA retenues dans la programmation. Ces contenus, du fait de la richesse des APSA, sont multiples et il ne me semble pas souhaitable de les définir de manière trop précise dans des programmes nationaux. En effet, quels seraient les critères de choix des techniques spécifiques à enseigner dans une APSA ? Leur facilité à être enseignées ? Leur facilité à être apprises ? Leur « potentiel éducatif » ? Leur caractère fondamental dans l'APSA ? Il me semble que l'enjeu n'est pas tant dans la définition de contenus communs à faire acquérir aux élèves mais dans le fait de permettre à chaque élève d'atteindre son meilleur niveau dans les contenus ciblés. Par exemple, en tennis de table, pour contrer les projets tactiques de son adversaire et imposer les siens, un élève peut s'exprimer en attaque alors qu'un autre préférera la défense.

Choisir des fils conducteurs dans le parcours EPS pour permettre des acquisitions significatives tout en maintenant une ouverture culturelle

Si la définition de contenus précis à acquérir ne me semble pas souhaitable au niveau national, elle est indispensable au niveau des équipes d'établissement. Les équipes ont à choisir de manière collective des fils conducteurs qui vont organiser le parcours de formation des élèves sur l'ensemble du cursus collège. Les apprentissages et les transformations nécessitent du temps et de la répétition. Aussi il importe de définir des apprentissages qui vont jaloner le parcours des élèves et offrir une visualisation de leur progrès. Les programmes collège permettent différentes options pour ces choix qui peuvent être faits en référence à des « APSA d'approfondissement » ou à des attendus de fin de cycle communs travaillés dans différentes APSA. Il s'agit de s'appuyer sur les ressources locales (humaines et matérielles) pour offrir aux élèves un maximum d'opportunités d'apprentissages, de viser des transformations significatives chez les élèves et de les faire progresser. Cette centration sur certains apprentissages et/ou APSA doit également s'accompagner de la programmation d'APSA moins habituelles pour les élèves. Cette nouveauté n'a pas pour seul but de maintenir ou de relancer leur motivation,

mais doit être pensée dans un but d'ouverture culturelle. En quoi cette nouvelle pratique complète ou enrichit les apprentissages et expériences des élèves ? Qu'est-ce qu'elle leur permet de réellement découvrir de nouveau ?

Donner du sens aux apprentissages

Il est courant de dire que les apprentissages doivent avoir du sens pour les élèves. Cependant comment s'assurer de ceci ? Deux voies me semblent pertinentes :

- Finaliser les séquences d'enseignement par des événements marquants pour les élèves, qui leur font vivre des expériences remarquables et qui concluent des histoires collectives d'apprentissage. Ces événements peuvent être par exemple des spectacles, des « sorties plein-air », des rencontres sportives. Ils créent des souvenirs et des émotions qui sont des leviers essentiels pour la pérennisation d'une pratique physique ;

- Privilégier des « élèves ressentants » à des « élèves récitants ». Derrière ces deux formules se nichent deux conceptions de référence pour les démarches d'enseignement. L'une se réfère à une épistémologie des savoirs dans laquelle l'enseignement est avant tout conçu comme la transmission de savoirs pré-existants à l'activité des élèves et dans laquelle domine une ingénierie didactique (déterminer et organiser les savoirs à enseigner à partir de savoirs de référence). Malgré les précautions prises pour éviter l'écueil d'une décontextualisation et d'une désincarnation des savoirs de référence, le risque d'une utilité des savoirs enseignés au seul contexte scolaire est réel, les élèves apprenant et récitant seulement dans l'optique de la note. L'autre conception se réfère à une épistémologie de l'action dans laquelle les savoirs sont conçus comme des appropriations et des constructions personnelles. Les individus n'obéissent pas à des prescriptions de l'environnement, mais construisent leur « monde propre » en choisissant ce avec quoi ils vont interagir dans cet environnement en fonction de leurs intérêts. L'enseignement n'est possible que s'il y a rencontre entre le monde de l'enseignant (ce qu'il veut enseigner) et le monde de l'élève (ce qu'il veut bien apprendre). Dans ce cas, il importe d'enquêter sur l'activité des élèves pour accéder à ses dimensions subjectives (perceptions, émotions, intentions) et adapter en conséquence ses contenus et interventions. Aussi, il ne s'agit pas seulement de concevoir des itinéraires d'apprentissage pour les élèves mais de partager leur monde pour cheminer avec eux tout en cherchant à orienter leurs projets d'action.

Une articulation de l'EPS avec les autres disciplines

Au collège, les possibilités d'articulation de l'EPS avec d'autres disciplines (notamment grâce aux EPI et aux parcours) sont nombreuses. Ces articulations constituent des voies d'enrichissement pour l'EPS. Elles favorisent la réflexion

critique des élèves sur les pratiques physiques, sur leur activité et celle des autres, et sont une ouverture vers le domaine 5 du socle commun (« Les représentations du monde et de l'activité humaine »). Les propositions et pratiques des enseignants en ce sens sont multiples et très prometteuses.

Conclusion

Pour conclure, j'insisterai sur trois points.

Le premier concerne l'ambition de l'égalité. Nous partageons tous la nécessité d'avoir cette ambition mais il me semble que nous avons des conceptions différentes de cette ambition d'égalité. Pour ma part, je pense que cette ambition ne réside pas dans la détermination, au niveau national, d'attendus précis et d'étapes clefs dans chaque APSA, communs pour l'ensemble des élèves (ceci me semble impossible vu la diversité des élèves en termes de ressources et de vécu extra-scolaire), mais que cette ambition consiste à offrir des opportunités de progrès optimaux aux élèves (autrement dit permettre à chaque élève d'atteindre son meilleur niveau).

Le deuxième concerne la définition même de l'EPS. Je pense que l'EPS se définit plus par sa finalité, ses objectifs, ses supports d'enseignement, ses démarches que par des contenus précis. L'EPS est une notion très française et il est intéressant d'aller voir du côté de courants anglo-saxons tels que « Sport education », « Sport for peace », « Sport adventure », qui « retravaillent » les contextes de pratiques sportives pour en faire des supports de développement des élèves et qui ne s'attachent pas trop aux contenus en fait. Il me semble qu'un élève physiquement éduqué se définit plus par des compétences transversales (capacité à répéter de manière intelligente un geste, à focaliser son attention, à reconnaître et interpréter les sensations qui émanent de son corps, à utiliser des retours d'informations, à interpréter la motricité d'autrui pour comprendre ses intentions, à s'insérer dans différents collectifs de pratique) que par la maîtrise d'un répertoire d'habiletés technico-tactiques et/ou sensibles fixé à l'avance avec des repères et des étapes définies de progression (même si bien sûr ces « compétences transversales » s'expriment et se dévoilent au travers de ces habiletés).

Le dernier point concerne la matière première de l'EPS. Pour ma part, je pense que celle-ci est constituée par des techniques mais la technique définie dans son sens anthropologique. Autrement dit, ne pas limiter la technique à des aspects moteurs, perceptifs, sensoriels, décisionnels, mais opter pour une vision plus large qui intègre non seulement la composante individuelle mais aussi sociale et culturelle de la technique. Ceci ne peut s'exposer et se discuter dans des programmes, mais dans une littérature professionnelle qui permet des controverses.